

Article

« La composition linguistique : réalité et perception »

Réjean Lachapelle

Cahiers québécois de démographie, vol. 14, n° 1, 1985, p. 111-118.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600560ar>

DOI: 10.7202/600560ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

La composition linguistique: réalité et perception

Réjean LACHAPELLE*

On sait que la population du Canada se compose, en 1981, de 68 % d'anglophones, de 25 % de francophones et de 7 % de personnes parlant une tierce langue au foyer. Ce fait a pour la plupart des Canadiens un caractère abstrait, car ils n'éprouvent pas cette réalité dans leur vie quotidienne. La très grande majorité des anglophones et des francophones vivent en effet dans des milieux où l'autre langue officielle est peu représentée. Ils se forment donc une image différenciée de la composition linguistique du pays. Comment est-il possible d'estimer ces perceptions contrastées à l'aide des données disponibles ? Et quel usage peut-on faire de ces nouveaux indices ?

ESTIMATION DE LA COMPOSITION PERÇUE

Chaque élément de la composition linguistique du Canada peut être considéré comme une moyenne pondérée de l'élément correspondant de la composition linguistique de chaque région, le facteur de pondération s'identifiant à la part de la région dans la population du pays. Cela revient à prendre au hasard une personne dans le Canada, à noter son lieu de résidence, puis à tirer au hasard une seconde personne dans cette région; la probabilité que celle-ci appartienne à un groupe linguistique donné se confond avec la proportion que tient ce groupe dans la population. C'est dire que la composition linguistique du pays correspond, à certaines conditions, à l'expérience quotidienne d'un Canadien moyen. Mais qu'est-ce exactement qu'un Canadien moyen au plan linguistique ? Ce que l'on rencontre dans le pays, ce ne sont pas des êtres hybrides, mais des anglophones, des francophones ou des allophones. Comment se représentent-ils la réalité linguistique du pays ?

* Statistique Canada, Division des études sociales et économiques. L'auteur, et non Statistique Canada, assume la responsabilité pleine et entière des idées exprimées dans ce texte.

Prenons un anglophone au hasard et notons la région où il réside. Choisissons dans cette région une seconde personne au hasard. La perception qu'a un anglophone typique de l'importance d'un groupe linguistique donné s'identifie ici à la probabilité que la seconde personne appartienne à ce groupe. Et l'on procède de la même manière pour mettre en évidence la représentation que se font les francophones ou les allophones de la composition linguistique du pays. On voit par ce procédé de quelle manière il est possible d'estimer la perception propre à chaque communauté à l'aide des données disponibles.

Notons respectivement ${}_iP_i$ et ${}_iP_j$ la perception qu'a la communauté i de l'importance relative du groupe i et du groupe j . Ces indices se calculent comme suit :

$${}_iP_i = \sum_k P_{k/i} * P_{i/k} = \sum_k (P_{ik} * P_{ik}) / P_i * P_k$$

$${}_iP_j = \sum_k P_{k/i} * P_{j/k} = \sum_k (P_{ik} * P_{jk}) / P_i * P_k$$

$$(P_i = \sum_k P_k * P_{i/k})$$

où P_{ik} désigne la proportion de la population qui a i pour langue parlée à la maison et qui habite la région k ; P_i et $P_{i/k}$ correspondent respectivement à la fraction que représente la langue i dans l'ensemble de la population et dans la région k ; enfin P_k et $P_{k/i}$ symbolisent la part de la région k soit dans la population totale soit dans la population de langue i .

Quelle que soit la communauté considérée, la somme des indices de perception vaut un, ce qui fait bien voir que ceux-ci constituent une distribution. Et il est facile de prouver (Liebersson et Carter, 1982) que l'on a toujours :

$$P_i * {}_iP_j = P_j * {}_jP_i$$

Une relation moins triviale mérite aussi d'être signalée. On peut aisément démontrer que :

$$P_i = \sum_j P_j * {}_jP_i,$$

quelle que soit la langue i .

C'est dire que les indices de perception correspondent, pour employer le langage de la théorie des chaînes de Markov stationnaires, à des taux de transition dont la structure d'équilibre associée se confond avec la composition linguistique observée. Cette propriété est particulière à cette classe d'indices.

On aura compris que la valeur des indices dépend du choix du découpage territorial. Plus celui-ci sera fin, plus sera élevée la valeur des iP_i . À la limite, quand chaque individu est assimilé à une région, ces indices atteignent l'unité. On peut douter que les individus façonnent leur représentation de la réalité linguistique sur la seule base d'un aussi proche voisinage. Mais il est tout aussi difficile d'admettre que les habitants d'une grande région aient tous la même représentation de la composition linguistique de leur milieu. Il n'existe pas en ce domaine - comme en bien d'autres - de solution idéale. On ne cherche pas à vrai dire une mesure parfaite de la perception que se font les individus de la réalité linguistique ou de la représentation qu'ils s'en forment. Il suffit d'en obtenir une approximation qui ne soit pas trompeuse. Et si l'on craint la confusion, on peut toujours interpréter les valeurs calculées comme des indices de contact potentiel entre les groupes linguistiques.

PERCEPTIONS DE LA RÉALITÉ CANADIENNE

À partir des données du recensement de 1981 relatives à la langue parlée à la maison, une estimation de la composition linguistique perçue par chaque grande communauté a pu être calculée (tableau 1). Le découpage territorial utilisé distingue les provinces et territoires et scinde aussi le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario en quelques grandes régions linguistiques (Lachapelle et Henripin, 1980). Du fait de la forte concentration territoriale des groupes linguistiques, on constate que chacune des communautés de langue officielle tend à se percevoir comme une forte majorité. Et cette perception majoritaire s'est accentuée depuis 1971, en particulier chez la communauté francophone. Quant au tiers groupe, sa représentation de la réalité se situe entre celle de la communauté anglophone et la composition observée pour le Canada.

Tableau 1

Perception de la composition selon la langue parlée à la maison,
par communauté linguistique. Canada, 1981
(1971 entre parenthèses)

Communauté	Anglais (%)	Français (%)	Autre (%)	Total (%)
Anglophone	85,6 (84,1)	6,3 (7,6)	8,1 (8,3)	100,0
Francophone	17,5 (19,6)	78,5 (76,5)	4,0 (3,9)	100,0
Allophone	76,7 (76,4)	13,6 (13,6)	9,7 (10,0)	100,0
Ensemble	68,2 (67,0)	24,6 (25,7)	7,2 (7,3)	100,0

Les indices proposés mettent en évidence quelques faits fondamentaux à propos de la réalité canadienne. Ils permettent aussi de mieux cerner certaines questions. Si la communauté francophone est minoritaire dans l'ensemble du pays, ses membres ne perçoivent cependant pas cette situation dans leur vie quotidienne. Les indices correspondants évoluent du reste dans des directions opposées : le poids des francophones diminue dans l'ensemble du Canada, mais les francophones peuvent néanmoins avoir l'impression que leurs milieux de vie sont plus homogènes. La première constatation tend à alimenter une revendication de nature collective, tandis que la seconde en atténue sans doute la portée, à condition que les rapports entre les membres des communautés linguistiques s'établissent sur des bases sensiblement égalitaires.

Donnons d'autres illustrations. À partir de données selon la langue parlée au foyer à l'échelle des divisions de recensement, on a pu estimer les indices de perception des deux grandes communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick en 1981 (tableau 2). Rappelons que dans la population de cette province, les anglophones comptent pour 68 % et les francophones pour 31 % (le poids des allophones est négligeable). Pourtant, les francophones tendent à percevoir la réalité comme étant formée de 35 % d'anglophones et de 64 % de francophones; la perception de la communauté anglophone est évidemment fort différente (16 % de francophones et 83 % d'anglophones). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la communauté francophone du Nouveau-Brunswick soit traversée par des mouvements de revendication analogues à ceux qui ont cours dans la communauté francophone du Québec. Ailleurs au Canada, les francophones sont non seulement minoritaires, mais ils tendent à se percevoir comme tels. Ainsi, en Ontario, les francophones représentent 4 % de la population en 1981. Si l'on en juge d'après la situation qui règne à l'échelle des divisions de recensement, les francophones voient la réalité linguistique comme étant constituée à 70 % d'anglophones et à 25 % de francophones, ce qui est identique ou presque à la réalité linguistique de l'ensemble du pays.

D'après les mêmes indices, les anglophones du Québec sont eux aussi doublement minoritaires. S'ils comptent pour 13 % de la population en 1981 (contre 83 % pour les francophones), ils ont plutôt le sentiment, toujours sur la base de la situation observée à l'échelle des divisions de recensement, que la réalité linguistique est formée de 23 % d'anglophones et de 69 % de francophones. Ce calcul sous-estime toutefois la perception de leur importance, car il repose sur l'hypothèse que les représentations de la réalité linguistique sont homogènes sur l'île de Montréal.

Tableau 2

Perception de la composition selon la langue parlée à la maison,
par communauté linguistique, pour quelques provinces, 1981

Communauté	Anglais (%)	Français (%)	Autre (%)	Total (%)
Québec				
Anglophone	22,3	69,4	8,3	100,0
Francophone	10,7	85,5	3,8	100,0
Allophone	22,1	66,6	11,3	100,0
Ensemble	12,7	82,5	4,8	100,0
Nouveau-Brunswick				
Anglophone	83,1	16,2	0,7	100,0
Francophone	35,1	64,4	0,5	100,0
Allophone	75,8	23,3	0,9	100,0
Ensemble	68,0	31,4	0,6	100,0
Ontario				
Anglophone	87,1	3,2	9,7	100,0
Francophone	69,9	24,7	5,4	100,0
Allophone	82,6	2,1	15,3	100,0
Ensemble	86,0	3,9	10,1	100,0

UNE PERSPECTIVE D'ANALYSE

On pourrait soutenir que la réalité linguistique doit avoir préséance dans les analyses sur la représentation qu'en ont les individus. Cette orientation peut toutefois conduire à négliger un point de vue fort important, celui des acteurs sociaux. Quand les individus considèrent certaines situations comme réelles, celles-ci sont réelles dans leurs conséquences. C'est ce que l'on appelle parfois le théorème de Thomas (Merton, 1965). La perspective retenue dépend de l'objet d'analyse. S'agissant d'étudier les causes de l'évolution de la composition linguistique, on privilégie tout naturellement la réalité linguistique observée, encore que pour certains phénomènes, spécialement la mobilité linguistique, il soit utile de considérer les indices de contact potentiel. D'autres faits cependant ne deviennent intelligibles que si l'on adopte un point de vue qui se rapproche de celui des acteurs sociaux.

Une enquête récente menée par la maison de sondage CROP (Corbeil et Delude, 1983) en fournit une illustration. On a notamment cherché à connaître l'opinion des membres des différentes communautés linguistiques sur la possibilité de vivre dans la langue de la minorité dans des milieux géographiques de plus en plus étendus (dans le voisinage ou le quartier, dans la ville ou le village, dans la région et dans la province). Les auteurs furent quelque peu étonnés par la structure des réponses. Les francophones vivant à l'extérieur du Québec jugent qu'il leur est plus facile de vivre en français dans leur voisinage immédiat que dans les milieux de plus en plus englobants (tableau 3). Un jugement analogue, à propos de la possibilité de vivre en anglais, est porté par les membres de la minorité anglophone du Québec. Les membres des majorités ont cependant une opinion contraire : ils estiment, dans l'un et l'autre cas, de moins en moins facile de vivre dans la langue de la minorité quand le milieu se rétrécit. Cette structure n'a rien de surprenant. Elle résulte tout bonnement de la conjonction de deux faits : d'une part, que les différents groupes linguistiques présentent une forte concentration territoriale, et d'autre part, qu'il est d'autant plus aisé de vivre dans la langue de la minorité que celle-ci regroupe une proportion élevée de la population du milieu considéré. Les indices de perception reflètent bien cette situation. On démontre facilement que la perception qu'a un groupe de son importance relative varie en fonction du degré de finesse du découpage territorial.

Tableau 3

Proportion des membres des différentes communautés linguistiques qui jugent possible de vivre entièrement dans la langue de la minorité, selon le milieu de vie considéré

Milieu de vie	Québec		Reste du Canada	
	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones
Quartier ou voisinage	27	62	42	9
Ville ou village	31	43	36	11
Région	38	32	26	12
Province	44	19	16	17
(Nombre de réponses)	(405)	(422)	(2 554)	(1 417)

Source : Corbeil et Delude (1983 : 63a).

CONCLUSION

La démographie s'intéresse à la réalité observée et non pas à la perception qu'en ont les acteurs sociaux. Ce choix correspond à une division du travail entre d'une part la démographie et la socio-démographie et d'autre part la psychologie sociale. Mais il y a parfois avantage à jeter une passerelle entre deux traditions de recherche. On a vu qu'il était possible d'estimer, au prix d'hypothèses souvent acceptables, la représentation que se font les individus de la réalité linguistique à l'aide des données démographiques disponibles au Canada. On s'en est tenu ici à quelques illustrations. Il y aurait avantage à approfondir cette démarche et à l'étendre à d'autres phénomènes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CORBEIL, Yvan et Camille DELUDE, 1983. Comparaison entre les diverses populations étudiées - Synthèse et conclusions (volume V). Montréal, CROP (rapport présenté au Secrétariat d'État du Canada), pagination variée.
- LACHAPPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN, 1980. La situation démolinguistique au Canada. Montréal, Institut de recherches politiques, 391 p.
- LIEBERSON, Stanley et Donna K. CARTER, 1982. «Temporal Changes and Urban Differences in Residential Segregation : A Reconsideration». American Journal of Sociology, 88, 2, 296-310.
- MERTON, Robert K., 1965. Éléments de théorie et de méthode sociologique. Paris, Plon, 514 p.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

LACHAPELLE, Réjean - LA COMPOSITION LINGUISTIQUE : RÉALITÉ ET PERCEPTION

Cet article tente de montrer comment il est possible, au prix d'hypothèses souvent acceptables, d'estimer à l'aide des données démolinguistiques disponibles au Canada, la représentation que se font les individus de la réalité linguistique.

LACHAPELLE, Réjean - LINGUISTIC COMPOSITION: REALITY AND PERCEPTION.

This paper tries to show how, on the basis of quite acceptable assumptions, it is possible to estimate with existing data on language use in Canada, the perception individuals have of linguistic reality.

LACHAPELLE, Réjean - LA COMPOSICION LINGUISTICA : REALIDAD Y PERCEPCION

Este artículo intenta demostrar el modo de estimar, a partir de hipótesis generalmente aceptadas, y de los datos demográficos y lingüísticos disponibles en el Canada, la percepción que los individuos tienen de la realidad lingüística.